

MAZARS

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
Au capital de 8.320.000 euros
Siège social : Tour Exaltis – 61, rue Henri Regnault – 92400 COURBEVOIE
784 824 153 RCS NANTERRE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 9 FEVRIER 2023

Extrait du procès-verbal

.....
DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Groupe MAZARS SA et du rapport des co-Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés, approuve lesdits comptes consolidés de l'exercice clos le 31 août 2022, tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution est soumise au vote des actionnaires présents ou représentés, par voie électronique, via la plateforme de vote Néovote.

Au vu des résultats combinés de ce vote et des votes à distance par voie électronique effectués préalablement à la présente réunion, cette résolution est adoptée par 712.007 voix présentes, représentées ou exprimées au moyen du vote à distance, 19.564 voix ayant voté contre et 2.450 voix s'étant abstenues.

.....

ACDCA7596C8345E...

Extrait certifié conforme
Olivier LENEL
Président du Directoire

MAZARS

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance

Au capital de 8.320.000 euros

Siège social : Tour Exaltis – 61, rue Henri Regnault – 92400 COURBEVOIE
784 824 153 RCS NANTERRE

RAPPORT DE GESTION DU GROUPE MAZARS SA A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 9 FEVRIER 2023

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle, en exécution des prescriptions légales et statutaires, afin de vous rendre compte de l'activité du Groupe MAZARS SA, au titre de la période du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022 et de soumettre à votre approbation les comptes consolidés dudit exercice.

Les comptes consolidés ont été établis selon le référentiel IFRS.

Tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition, selon les formes et délais qu'elle prévoit.

1) Présentation générale

a) Situation de l'ensemble constitué par les sociétés comprises dans la consolidation

Au cours de l'exercice 2021-2022, l'activité du Groupe MAZARS SA s'élève à 526.787 K euros, contre 484.093 K euros l'an passé. Elle est donc en augmentation d'environ 9%, (8% en France et 14% pour les filiales étrangères), dans un contexte de marché porteur pour l'ensemble des activités (Audit, AOS et Conseil), marqué par des tensions sur le marché de l'emploi et une tendance inflationniste.

Le chiffre d'affaires se répartit entre les activités d'Audit (49%), d'AOS (25%), de Consulting (14%), de FAS (8%), de Tax (3%) et de Legal (1%). Les services Audit et AOS ont eu une croissance significative de 7,2%. Les autres activités (Consulting, FAS, Tax et Legal) ont eu une croissance forte de 14% en moyenne.

La France représente 82,2% de l'activité totale et 66,2% de l'effectif total du Groupe MAZARS SA en 2021/2022.

En France, l'activité a cru de 8% par rapport à l'exercice précédent pour atteindre 434.312 K euros (7,5% de croissance organique). La plupart des activités CH2 (Tax Paris, Sustainability, Risk & Compliance, FAS, Consultings, AOS Paris, Actuaries) et 3 régions (Nouvelle Aquitaine, Auvergne-Rhône-Alpes et PACA) ont connu une croissance supérieure ou égale à 10%, grâce à un plan de recrutement record (plus de 1.000 personnes).

Le résultat opérationnel augmente d'environ 4% pour s'établir à 38.838 K euros.

Le résultat net de l'exercice s'élève à 25.459 K euros.

L'endettement financier net, incluant les emprunts obligataires, s'établit à 13.328 K euros au 31 août 2022, contre 17.665 K euros au 31 août 2021. Cette diminution est notamment due à une meilleure gestion de notre DSO.

b) Événements importants intervenus entre la date d'arrêté des comptes consolidés et la date à laquelle ils ont été établis

En octobre 2022, la Société a conclu un bail pour des locaux situés à Carré Vert, à Levallois, qui accueilleront son futur siège social en 2025.

c) Activités en matière de recherche et de développement

Le Groupe MAZARS SA n'a pas constitué d'immobilisations à l'actif de son bilan, au titre de la recherche et du développement, au cours de l'exercice clos le 31 août 2022.

d) Analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière du Groupe MAZARS SA, notamment de sa situation d'endettement, au regard du volume et de la complexité des affaires

L'enjeu de l'exercice 2022/2023 sera de gagner des mandats significatifs et de nouvelles missions, tout en disposant d'un niveau de ressources qualifiées suffisant pour servir au mieux nos clients. L'objectif sera de poursuivre nos investissements pour gagner en efficacité opérationnelle et digitaliser nos activités.

e) Indicateurs clefs de performance de nature financière ou non ayant trait à l'activité spécifique du Groupe MAZARS SA

Le Groupe MAZARS SA comptait un effectif de 5.822 personnes (ETP moyen) en 2021/2022, se répartissant en 214 associés, 4.917 collaborateurs techniques et 691 collaborateurs support.

f) Principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe MAZARS SA est confronté

Le Groupe MAZARS SA est confronté aux risques inhérents à l'exercice de son activité dans un marché général dont la tendance influe également sur son activité.

g) Objectifs et politique concernant la couverture de chaque catégorie principale de transactions prévues pour lesquelles il est fait usage de la comptabilité de couverture ; exposition aux risques de prix, de crédit, de liquidité et de trésorerie

Les créances clients sont dépréciées dès qu'il existe un indicateur de risque de non-recouvrement de celles-ci. Une dépréciation complémentaire à 100% est comptabilisée pour les créances de plus d'un an, sauf :

- Celles dont le règlement est intervenu dans les 30 jours de la clôture des comptes ;

- Celles sur des contrats long terme liés à des marchés publics, dès lors qu'il est démontré que les clients considérés n'ont pas donné lieu à des incidents de paiement sur les deux derniers exercices ;
- Celles dont le recouvrement est garanti in fine.

Les risques financiers auxquels les sociétés du Groupe MAZARS SA pourraient être confrontées concernent les risques de liquidité, de change et de contrepartie. Elles n'ont recours à aucun instrument de type spéculatif et ne sont pas exposées à des risques de taux significatifs.

Les risques de liquidité sont couverts par les comités exécutifs nationaux, en charge du financement de leurs activités.

Les risques de change sont limités, puisque les sociétés du Groupe MAZARS SA réalisent la quasi-totalité de leurs transactions en devise locale.

Les risques de contrepartie sont également mesurés :

- Envers les clients, compte tenu de l'exposition très diffuse du Groupe MAZARS SA sur un nombre important de clients ;
- Envers les établissements bancaires, la trésorerie et les équivalents de trésorerie étant placés auprès d'établissements de premier plan.

h) Evolution du périmètre de consolidation au cours de l'exercice écoulé

- La société MAZARS EXPERT-ON-LINE est devenue MAZARS HAGUENAU en date du 17 mai 2022.
- La société MAZARS (Lyon) a acquis la société MAZARS GALET-OLDRA en date du 15 septembre 2021.
- La société PLURIS AUDIT a été absorbée par la société MAZARS BOURGOGNE – FRANCHE COMTE en date du 31 décembre 2021 par voie de fusion simplifiée.
- La société FIDAGRI a fermé son établissement secondaire de Valdahon en date du 31 décembre 2021.
- La société MAZARS SEM a transféré son établissement secondaire de Vandœuvre-Lès-Nancy à Chavigny en date du 1^{er} janvier 2022.
- La société MAZARS FIGEOR a été absorbée par la Société en date du 31 décembre 2021 par voie de fusion simplifiée.
- La société MAZARS SAGASPE est devenue MAZARS BORDEAUX en date du 3 décembre 2021.
- La société MAZARS THOMAS a été absorbée par la Société en date du 31 mai 2022 par voie de fusion simplifiée.
- Les sociétés russes MAZARS JSC et MAZARS AUDIT LLC sont sorties du Groupe MAZARS SA en date du 30 juin 2022.

Par ailleurs, depuis la clôture de l'exercice écoulé, dans le cadre d'un appel d'offres de reprise d'actifs, la société COWANTS a acquis les actifs de la société OCTopeek, spécialisée dans les services informatiques (en particulier, les traitements de données, l'hébergement informatique, l'édition de logiciels applicatifs, la programmation informatique et la création de portails internet) et a repris l'intégralité de ses 30 salariés avec effet au 18 octobre 2022. Dans le cadre de cette acquisition, en date du 4 novembre 2022, la société COWANTS a régularisé la situation de ses capitaux propres, étendu son objet social et est devenue MAZARS BIG DATA & AI.

i) Activité des filiales étrangères

L'activité des principales filiales étrangères au cours de l'exercice 2021/2022 a évolué comme suit :

- Hongrie : Forte croissance sur toutes les lignes de métier (+18%), malgré le contexte actuel. Les coûts directs et les frais généraux maîtrisés se traduisent par une amélioration de +47% du résultat.
- Japon : +20% de croissance avec une solide performance de toutes les lignes de métier, à l'exception du Financial Advisory (en cours de restructuration). Lancement du projet de déménagement des bureaux pour consolider les 3 bureaux actuels et contribuer à l'intégration des différents métiers et des fonctions support.
- Pologne : Forte progression des revenus de +18%, malgré la situation économique compliquée de la zone et l'introduction de nouvelles réglementations fiscales par le gouvernement. Forte inflation prévue pour 2022 (+13%) et 2023 avec une stabilisation de l'ordre de +4% prévue pour 2024.
- République Tchèque : Stabilité de l'activité et des marges sur l'ensemble des lignes de métier, combinée avec une diminution des frais généraux contribuant à l'amélioration de la performance. Investissements en innovation avec le renforcement de l'équipe (la République Tchèque reconnue comme hub innovation du Groupe MAZARS SA).
- Russie : Sortie du Groupe MAZARS SA en date du 30 juin 2022.
- Roumanie : Augmentation significative de l'activité par rapport à l'année dernière (+18%) sur l'ensemble des lignes de métier. Les coûts directs augmentent à un rythme moins rapide que les revenus et les frais généraux sont stables ; ce qui entraîne une augmentation du résultat de 24%.
- Slovaquie : +10% de croissance du chiffre d'affaires, provenant principalement des lignes de métier Conseil et Tax. Les coûts directs et les frais généraux augmentent moins fortement que les revenus, entraînant ainsi une augmentation de +39% du résultat.

2) Présentation des comptes consolidés

a) Règles et méthodes d'établissement des comptes consolidés

Les comptes consolidés ont été établis en conformité avec les normes International Financial Reporting Standards (IFRS), telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

b) Résultats économiques et financiers

Les comptes consolidés comprennent les comptes des sociétés au sein desquelles la Société exerce un contrôle exclusif, au sens de l'article L. 233-16 II, III et IV du Code de commerce.

Un tableau récapitulatif des sociétés consolidées, françaises et étrangères, figure dans l'annexe des comptes consolidés.

Comme dit précédemment, l'activité consolidée s'élève à 526.787 K euros, contre 484.093 K euros l'exercice précédent, et est donc en augmentation d'environ 9%. Le résultat opérationnel consolidé s'élève à 38.838 K euros, représentant environ 7 % de l'activité, après amortissement des relations clientèles pour 5.654 K euros.

Le résultat financier représente une charge nette de 1.115 K euros.

Le résultat net part du Groupe MAZARS SA s'élève à 25.459 K euros, après participation des salariés et impôt sur les bénéfices, contre 21.607 K euros l'exercice précédent.

Le bilan consolidé totalise 410.583 K euros, dont 53.209 K euros d'immobilisations incorporelles, 86.222 K euros d'immobilisations corporelles et 9.130 K euros d'impôts différés actifs.

Le montant des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société s'élève à 51.829 K euros.

c) Tableau des résultats financiers

Conformément à la loi, est joint au présent rapport le tableau faisant apparaître les résultats du Groupe MAZARS SA au cours des cinq derniers exercices.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par vos co-Commissaires aux comptes, à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Le Directoire

DocuSigned by:
Olivier Leneel
ACDCA7596C8345E...

Annexe**Tableau des résultats financiers du Groupe MAZARS SA**

(En milliers d'euros)	31/08/2022	31/08/2021	31/08/2020	31/08/2019	31/08/2018
Capital social	8 320				
<i>Nombre d'actions</i>	<i>832 000</i>				
Chiffre d'affaires	526 787	484 093	475 846	480 410	450 188
Résultat net	25 459	21 607	18 129	19 577	21 282
<i>Résultat par action (Euro)</i>	<i>30,60</i>	<i>25,97</i>	<i>21,79</i>	<i>23,53</i>	<i>25,58</i>
Personnel					
Effectif moyen en équivalent temps plein	5 822	5 472	5 383	5 202	4 744
Frais de personnel	383 232	348 493	343 582	344 677	317 996

EMERSON AUDIT

27, rue de Berri
75008 PARIS

GEREC

75, boulevard Haussmann
75008 PARIS

Commissaires aux comptes
Membres de la Compagnie Régionale de Paris

MAZARS

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Société anonyme au capital de 8 320 000 euros
Siège social : Tour EXALTIS - 61, rue Henri Regnault
92400 Courbevoie
784 824 153 RCS Nanterre

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS**

Exercice clos le 31 août 2022

EMERSON AUDIT

27, rue de Berri
75008 PARIS

GEREC

75, boulevard Haussmann
75008 PARIS

Commissaires aux comptes
Membres de la Compagnie Régionale de Paris

A l'Assemblée Générale de la société MAZARS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société MAZARS relatifs à l'exercice clos le 31 août 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} septembre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

MAZARS – Clôture au 31 août 2021
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

La note 2.2 « Évolution du périmètre de consolidation » présente les entités consolidées au sein de la société et les mouvements de périmètre. Nous avons examiné les mouvements de périmètre et leurs impacts sur les comptes consolidés. Nous nous sommes assurés que la note 2.2 de l'annexe des comptes consolidés fournit une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Directoire.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans le rapport sur la gestion du groupe, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

MAZARS – Clôture au 31 août 2021

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Paris, le 24 janvier 2023

EMERSON AUDIT

GEREC



Patricia DURET



Gabriel de VILLEPIN



Julie MAZZARDI



Damien FERRY

MAZARS SA

Etats financiers consolidés établis selon les normes IFRS

Exercice 2021/2022 clos le 31 août 2022

En milliers d'euros

SOMMAIRE

1	Etats financiers	3
	Compte de résultat consolidé	3
	Etat du résultat global consolidé.....	3
	Etat de situation financière consolidée.....	4
	Tableau de variations des capitaux propres consolidés	5
	Tableau de flux de trésorerie consolidé.....	6
2	Notes annexes	7
	Note 1 : Principes comptables.....	7
	1.1 Référentiel appliqué	7
	1.2 Bases de préparation.....	8
	Note 2 : Périmètre de consolidation	9
	2.1 Principes comptables liés au périmètre de consolidation	9
	2.2 Evolution du périmètre de consolidation.....	11
	Note 3 : Informations sectorielles.....	12
	3.1 Informations relatives aux offres de services.....	12
	3.2 Informations relatives aux zones géographiques.....	13
	3.3 Informations relatives aux principaux clients.....	14
	Note 4 : Données opérationnelles	14
	4.1 Chiffre d'affaires	14
	4.2 Créances clients et prestations réalisées non encore facturées.....	15
	4.3 Marge brute.....	17
	4.4 Marge opérationnelle.....	17
	Note 5 : Charges et avantages du personnel	19
	5.1 Effectif.....	19
	5.2 Engagements de retraite et assimilés	20
	Note 6 : Immobilisations incorporelles et corporelles.....	23
	6.1 Immobilisations incorporelles	23
	6.2 Immobilisations corporelles	24
	6.3 Perte de valeur des actifs immobilisés	26

6.4	Contrats de location	27
	Note 7 : Financement et instruments financiers	27
7.1	Principes comptables appliqués aux instruments financiers	27
7.2	Gestion des risques financiers	28
7.3	Endettement financier net	29
7.4	Titres de participation non consolidés et autres actifs financiers non courants	30
7.5	Résultat financier.....	31
	Note 8 : Provisions et passifs éventuels.....	31
8.1	Provisions.....	31
8.2	Passifs éventuels.....	32
	Note 9 : Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres dettes.....	32
9.1	Autres actifs courants.....	32
9.2	Dettes fournisseurs et autres dettes	33
	Note 10 : Impôts sur le résultat.....	33
10.1	Impôts exigibles	33
10.2	Impôts différés.....	34
	Note 11 : Tableau des flux de trésorerie.....	35
11.1	Flux nets de trésorerie générés par l'activité.....	35
11.2	Flux nets de trésorerie liés aux investissements	35
11.3	Flux nets de trésorerie liés aux financements.....	35
	Note 12 : Honoraires des auditeurs	36
	Note 13 : Rémunération des organes de direction et d'administration du Groupe.....	36
	Note 14 : Cautions données et reçues (hors bilan).....	36

1 Etats financiers

Compte de résultat consolidé

Exercice 2021/2022 clos le 31 août 2022

(En milliers d'euros)	Notes	2020/2021	2021/2022
Chiffre d'affaires	4.1	490.019	536.562
Frais refacturés	4.1	-5.926	-9.775
Chiffre d'affaires net	4.1	484.093	526.787
Coût du personnel technique	4.3	-323.192	-356.722
Marge brute	4.3	160.901	170.065
Coût du personnel administratif	4.4	-36.199	-39.974
Autres charges	4.4	-58.811	-56.686
Amortissements	6.1, 6.2	-29.693	-31.168
Provisions	4.2, 8.1	1.037	-3.399
Marge opérationnelle		37.235	38.838
Résultat financier	7.5	-2.578	-1.115
Marge avant impôt		34.656	37.723
Charges d'impôt	10.1	-13.049	-12.264
Part revenant aux minoritaires	2.2		
Résultat net part du groupe		21.607	25.459

Etat du résultat global consolidé

Exercice 2021/2022 clos le 31 août 2022

(En milliers d'euros)	Notes	2020/2021	2021/2022
Résultat net part du groupe		21 607	25 459
Autres éléments du résultat global :			-
Réévaluation des régimes à prestations définies		- 245	944
Ecart de conversion		21	124
Résultat global de l'exercice		21 382	26 527

Etat de situation financière consolidée

Exercice 2021/2022 clos le 31 août 2022

ACTIF	Notes	31 août 2021	31 août 2022
(En milliers d'euros)			
Relations clientèles	6.1	20.038	15.701
Goodwill	6.1	33.356	33.358
Autres immobilisations incorporelles	6.1	5.130	4.150
Immobilisations corporelles	6.2	88.957	86.222
Titres de participation non consolidés	7.4	5.171	5.269
Autres actifs financiers non courants	7.4	12.623	12.604
Actifs d'impôts différés	10.2	10.294	9.130
Actifs non courants		175.571	166.434
Créances clients et prestations réalisées non encore facturées	4.2	139.138	154.262
Autres actifs courants	9.1	38.758	35.758
Trésorerie et Equivalents trésorerie	7.3	54.796	54.130
Actifs courants		232.691	244.150
Total actif		408.262	410.583

PASSIF	Notes	31 août 2021	31 août 2022
(En milliers d'euros)			
Capital social		8.320	8.320
Réserves consolidées part du groupe		21.259	19.150
Ecart de conversion		-1.202	-1.100
Résultat net part du groupe		21.607	25.459
Capitaux propres part du groupe		49.984	51.829
Capitaux propres part des minoritaires	2.2		
Capitaux propres		49.984	51.829
Emprunts long terme - part non courante	7.3	109.176	85.426
Provisions non courantes	8.1	21.350	22.474
Passifs d'impôt différés	10.2	3.587	2.237
Passifs non courants		134.113	110.137
Emprunts et concours bancaires courants (moins un an)	7.3	32.722	47.508
Fournisseurs et comptes rattachés	9.2	34.605	39.482
Autres dettes et passifs courants	9.2	148.503	150.701
Provisions courantes	8.1	8.335	10.927
Passifs courants		224.165	248.618
Total passif		408.262	410.583

Tableau de variations des capitaux propres consolidés

Exercice 2021/2022 clos le 31 août 2022

(En milliers d'euros)	Capital	Réserves	Résultat net part du groupe	Retraitement IAS19 Révisée	Ecart de conversion	Capitaux propres
Capitaux propres exercice clos le 31 août 2020	8.320	20.361	18.129	811	-671	46.950
Variations de périmètre		-82				-82
Affectation du résultat N-1		18.129	-18.129			
Dividendes versés aux actionnaires de la mère		-18.129				-18.129
Résultat global			21.607	-245	21	21.383
Autres		413			-551	-138
Capitaux propres exercice clos le 31 août 2021	8.320	20.692	21.607	567	-1.202	49.984
Variations de périmètre		120				120
Affectation du résultat N-1		21.607	-21.607			
Dividendes versés aux actionnaires de la mère		-24.602				-24.602
Résultat global			25.459	944	124	26.527
Autres		-178			-22	-200
Capitaux propres exercice clos le 31 août 2022	8.320	17.639	25.459	1.511	-1.100	51.829

Tableau de flux de trésorerie consolidé

Exercice 2021/2022 clos le 31 août 2022

(En milliers d'euros)	2020/2021	2021/2022
Résultat net part du groupe	21 607	25 459
Dotations nettes/reprises amortissements provisions	28 656	31 759
Plus et moins values de cession	- 66	7
Eléments sans incidence sur la trésorerie	-2 594	- 767
Capacité d'autofinancement	47 604	56 457
Variation des actifs courants et autres	26 789	- 215
Variation des dettes courantes et autres	5 882	1 136
Variation du besoin en fonds de roulement	32 671	921
Flux net de trésorerie généré par l'activité	80 275	57 378
Acquis immobilisations incorporelles corporelles	-7 157	-10 850
Cession d'immobilisations corp et incorporelles	284	259
Variation des autres actifs non courants	5 728	-1 229
Trésorerie liée aux variations de périmètre	- 327	-1 074
Flux net lié aux opérations d'investissement	-1 472	-12 893
Dividendes versés aux actionnaires de la mère	-18 129	-24 602
Encaissements d'emprunts	3 835	7 047
Remboursement d'emprunts	-34 145	-11 947
Remboursement d'emprunts IFRS 16	-17 416	-16 534
Mouvements sur le capital	253	36
Flux net lié aux opérations de financement	-65 602	-46 001
Variation du flux de trésorerie	13 201	-1 516
Incidences des variations de taux de change	- 181	912
Variation de trésorerie	13 020	- 604
Trésorerie à l'ouverture	41 713	54 733
Trésorerie à la clôture	54 733	54 129
Trésorerie et équivalents de trésorerie	54 796	54 130
Concours bancaires courants	- 63	- 1
Trésorerie nette	54 733	54 129

2 Notes annexes

Les états financiers ont été arrêtés par le Directoire en date du 12 décembre 2022 et seront soumis à l'approbation de la prochaine assemblée générale de Mazars SA appelée à statuer sur les comptes.

Note 1 : Principes comptables

1.1 Référentiel appliqué

Les états financiers ainsi que les notes annexes pour l'exercice clos au 31 août 2022 ont été établis en conformité avec les normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne.

1.1.1 Normes, amendements de normes et interprétations applicables obligatoirement à l'exercice 2021-2022

Le Groupe a appliqué toutes les normes et interprétations nouvelles ou modifiées obligatoires pour l'exercice 2021-2022. Aucune n'a conduit à un changement de méthode comptable avec un impact significatif.

Le Groupe n'a pas bénéficié d'allègement de loyer lié au Covid-19. Par conséquent, les amendements correspondants d'IFRS 16 n'ont pas été appliqués.

1.1.2 Nouvelles normes publiées par l'IASB mais pas encore obligatoires

Le Groupe n'a pas appliqué par anticipation les normes, interprétations et amendements listés ci-dessous dont l'application pour 2021/2022 n'était pas obligatoire. Il s'agit des normes suivantes :

- Amendements à IAS 1 sur la classification des passifs financiers en passifs courants ou non courants ;
- Amendements à IAS 8 sur la définition des estimations comptables ;
- Amendements à IAS 12 sur la comptabilisation des impôts différés relatifs aux actifs et passifs résultant d'une même opération ;
- Amendements à IFRS 10 et IAS 28 relatives aux ventes ou apports d'actifs entre le Groupe et les entités comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Le Groupe n'a listé ici que les normes et amendements susceptibles de s'appliquer aux activités du Groupe. Ces modifications ne devraient pas avoir d'incidence importante sur les états financiers futurs.

1.1.3 Décisions émises par l'IFRS Interpretations Committee

Le Groupe a pris connaissance de l'ensemble des décisions de l'IFRS IC publiées jusqu'à la date d'arrêté des comptes et n'a pas identifié de décision susceptible d'entraîner un changement de méthode comptable.

1.2 Bases de préparation

1.2.1 Monnaie de présentation des comptes consolidés

Les états financiers consolidés de Mazars SA sont établis en euro et présentés en milliers d'euros (sauf mention contraire).

1.2.2 Principales sources d'incertitudes relatives aux estimations et jugements

Conformément aux normes IFRS, l'établissement des comptes consolidés implique de procéder à un certain nombre d'estimations et de retenir certaines hypothèses qui ont une incidence sur les montants portés à l'actif et au passif et sur les montants portés aux comptes de produits et charges au cours de l'exercice.

Ces estimations reposent sur l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées, si les circonstances sur lesquelles elles sont fondées évoluent, ou à la suite de nouvelles informations.

Les estimations et les jugements qui pourraient avoir un effet significatif sur les résultats financiers du Groupe concernent principalement :

- Les données opérationnelles relatives aux missions : valeur des produits non facturés sur des missions, évaluation des créances et dépréciations au titre des créances clients ;
- L'évaluation des immobilisations incorporelles : coûts des immobilisations incorporelles et dépréciations des goodwill ;
- Les provisions pour retraite.

Les principaux postes de l'état de situation financière au 31 août 2022 pour lesquels sont appliquées des règles d'évaluation pouvant conduire à des ajustements significatifs sont les suivants :

- Créances clients et prestations non encore facturées : le montant des dépréciations s'élève à la clôture à 14 248 milliers d'euros (voir note 4.2) ;
- Provisions pour risques et charges qui comprennent des risques professionnels et autres pour un total de 18 979 milliers d'euros (voir note 8.1) ;
- Engagements de retraite : le montant de la provision pour indemnités de départ à la retraite s'élève à 14 422 milliers d'euros. Les hypothèses et calculs actuariels retenus sont précisés pour les pays concernés dans la note 5.2.

Les principes comptables et règles d'évaluation spécifiques à chaque poste décrit sont exposés dans les notes relatives aux postes concernés.

1.2.3 Evènements significatifs

Suite au conflit russo-ukrainien, Mazars a quitté la Russie le 5 juillet 2022.

L'inflation mondiale a fortement augmenté en 2021/2022, notamment depuis le début de la guerre russo-ukrainienne. Les banques centrales ont, en réponse, augmenté les taux d'intérêts. Malgré un environnement géopolitique volatil, Mazars affiche à nouveau de très bons résultats cette année. Cependant, il y a une pression croissante sur l'embauche et la rétention de notre personnel, et la plupart des pays ont du mal à répercuter l'impact total de l'inflation sur les clients. Cela continuera d'être surveillé de près en 2022/2023.

Il est à noter que la pandémie Covid 19 n'a pas affecté les comptes du groupe sur l'exercice 2021/2022.

L'évolution du périmètre de consolidation est présentée en note 2.2.

1.2.4 Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Aucun évènement significatif n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice 2021/2022 de nature à avoir eu une incidence sur les comptes de l'exercice.

Note 2 : Périmètre de consolidation

2.1 Principes comptables liés au périmètre de consolidation

2.1.1 Définition du périmètre de consolidation

Principes comptables

Entrent dans le périmètre de consolidation les sociétés placées sous le contrôle exclusif de Mazars SA, ainsi que les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint ou une influence notable. La méthode de consolidation est déterminée en fonction du contrôle exercé.

- **Contrôle exclusif** : intégration globale. Le contrôle est présumé lorsque Mazars SA détient directement ou indirectement un pourcentage de contrôle supérieur à 50%, sauf s'il est clairement démontré que cette détention ne permet pas le contrôle.
- **Partenariat** : Il se justifie par le partage, en vertu d'un accord contractuel du contrôle d'une activité économique. Conformément à la norme IFRS 11, la comptabilisation des produits et charges et des actifs et passifs des activités concernées est réalisée sur la base des droits et obligations découlant des accords signés entre les participants au partenariat.
- **Influence notable** : mise en équivalence. L'influence notable se détermine par le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle de l'entreprise détenue, sans toutefois exercer un contrôle sur ces politiques et si Mazars SA détient directement ou indirectement un pourcentage supérieur à 20% des droits de vote dans une entité.

2.1.2 Conversion des états financiers exprimés en devises autres que l'euro

Principes comptables

Les comptes des entités situées à l'extérieur de la zone euro sont exprimés en devises locales, qui constituent généralement leur monnaie de fonctionnement, et sont convertis en euro de la façon suivante :

- Les actifs et passifs sont convertis au taux de clôture ;
- Le compte de résultat est converti au cours moyen de la période ;

Les écarts de conversion résultant de l'application de ces différents taux sont comptabilisés dans les capitaux propres.

L'écart d'acquisition résultant de l'acquisition d'une entité est exprimé dans la monnaie de fonctionnement de l'entreprise acquise et converti au cours de clôture.

2.1.3 Regroupements d'entreprises et goodwill

Les principes IFRS relatifs aux regroupements d'entreprises ont été appliqués rétrospectivement au 1er septembre 1995, date du rapprochement en France entre Mazars et Guérard Viala, événement fondateur du Groupe actuel et de son fonctionnement institutionnel, opérationnel et financier.

L'examen rétrospectif a été effectué par entité pour les regroupements antérieurs au 31 août 2003 qui concernent principalement les entités françaises.

Principes comptables

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition :

- Le coût d'une acquisition est évalué à la juste valeur de la contrepartie transférée, y compris tout ajustement de prix, à la date de prise de contrôle. Toute variation ultérieure de juste valeur d'un ajustement de prix est comptabilisée en résultat ou en autres éléments du résultat global, selon les normes applicables ;
- La différence entre la contrepartie transférée et la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris à la date de prise de contrôle représente le goodwill, comptabilisé à l'actif de l'état de la situation financière.

Les ajustements de la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris enregistrés sur une base provisoire (en raison de travaux d'expertise en cours ou d'analyses complémentaires) sont comptabilisés comme des ajustements rétrospectifs du goodwill s'ils interviennent dans la période d'un an à compter de la date d'acquisition et s'ils résultent de faits et circonstances existant à la date d'acquisition. Au-delà de ce délai, les effets sont constatés directement en résultat, comme tout changement d'estimation ou correction d'erreur.

Les coûts directement attribuables à l'acquisition sont comptabilisés en charges sur la période au cours de laquelle ils sont encourus.

2.2 Evolution du périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation de l'exercice 2021/2022 est constitué de 68 entités et s'établit comme suit :

Sociétés	Régions	N° SIREN		% de contrôle	Méthode
Sociétés françaises					
Mazars SA	Île-de-France	784 824 153	Exaltis - 61 rue Henri Régnauld - 92075 PARIS LA DEFENSE	Mère	
Mazars	Alsace	348 600 990	1 rue des Arquebusiers - 67000 STRASBOURG	100	IG
AGEC	Alsace	403 406 655	1 rue des Arquebusiers - 67000 STRASBOURG	100	IG
Mazars Haguenau	Alsace	451 701 155	69 route de Strasbourg - 67500 HAGUENAU	100	IG
Mazars Entrepreneurs	Auvergne - Rhône-Alpes	384 762 589	20 rue de la Gazelle - 43000 LE PUY-EN-VELAY	100	IG
Mazars SAS	Auvergne - Rhône-Alpes	351 497 649	109 rue Tête d'Or - CS 10363 - 69451 LYON CEDEX 06	100	IG
Mazars & Sefco	Auvergne - Rhône-Alpes	341 030 740	5 avenue de Verdun - Le Forum - BP 1119 - 26011 VALENCE CEDEX	100	IG
Mazars Valence Experts & Conseils	Auvergne - Rhône-Alpes	388 421 463	5 avenue de Verdun - Le Forum - BP 1119 - 26011 VALENCE CEDEX	100	IG
Mazars Entrepreneurs	Auvergne - Rhône-Alpes	534 124 839	109 rue Tête d'Or - CS 10363 - 69451 LYON CEDEX 06	100	IG
Mazars Experts & Conseils (Grenoble)	Auvergne - Rhône-Alpes	377 706 890	2 B avenue Pierre de Coubertin - BP 38 - 38170 SEYSSINET	100	IG
Mazars Gourgue	Auvergne - Rhône-Alpes	334 213 790	2 bis avenue Pierre de Coubertin - BP 38 - 38170 SEYSSINET	100	IG
Mazars Conseil Finance SAS	Auvergne - Rhône-Alpes	839 197 852	109 rue Tête d'Or - CS 10363 - 69451 LYON CEDEX 06	100	IG
Mazars Galet-Oldra SAS	Auvergne - Rhône-Alpes	428 288 484	7 avenue du Pré Félin - 74940 ANNECY-LE-VIEUX	100	IG
Mazars Bourgogne Franche-Comté	Bourgogne, Franche-Comté	622 820 223	9 Rue Madeleine Brès - BP 1543 - 25009 BESANCON CEDEX	100	IG
Mazars Pontartier	Bourgogne, Franche-Comté	333 720 399	9 rue Flora - 25300 DOUBS	100	IG
Mazars Dijon	Bourgogne, Franche-Comté	388 480 121	5 avenue de la découverte - BP 16512 - 21065 DIJON CEDEX	100	IG
Mazars Lons	Bourgogne, Franche-Comté	313 998 791	7 rue des Perrières - 39008 LONS LE SAUNIER CEDEX	100	IG
Fidagri	Bourgogne, Franche-Comté	491 196 770	9 rue des Boutons d'Or - 25120 MAICHE	100	IG
Mazars SARL	Bretagne, Pays de la Loire	339 254 617	12 rue Anita Conti - 56000 VANNES	100	IG
Mazars	Champagne - Ardenne	343 281 820	37 rue René Cassin - 51430 BEZANNES	100	IG
Mazars SEM	Champagne - Ardenne	381 208 594	37 rue René Cassin - 51430 BEZANNES	100	IG
Mazars Hauts de France SAS	Hauts-de-France	326 637 204	22 rue Denis Papin - BP 78 - 59650 VILLENEUVE D'ASCQ	100	IG
Mazars SAS	Île-de-France	377 505 565	Exaltis - 61 rue Henri Régnauld - 92075 PARIS LA DEFENSE	100	IG
Mazars Actuariat	Île-de-France	342 405 321	Exaltis - 61 rue Henri Régnauld - 92075 PARIS LA DEFENSE	100	IG
Mazars & Associés	Île-de-France	387 953 961	Exaltis - 61 rue Henri Régnauld - 92075 PARIS LA DEFENSE	100	IG
Mazars BPO SAS (France)	Île-de-France	429 821 523	Exaltis - 61 rue Henri Régnauld - 92075 PARIS LA DEFENSE	100	IG
Cowants SAS	Île-de-France	378 441 802	Exaltis - 61 rue Henri Régnauld - 92075 PARIS LA DEFENSE	100	IG
Authorized Tax Representative	Île-de-France	504 378 670	Exaltis - 61 rue Henri Régnauld - 92075 PARIS LA DEFENSE	100	IG
CBA	Île-de-France	382 420 958	Exaltis - 61 rue Henri Régnauld - 92075 PARIS LA DEFENSE	100	IG
Mazars Pluriprofessions SPFPL	Île-de-France	829 300 508	Exaltis - 61 rue Henri Régnauld - 92075 PARIS LA DEFENSE	100	IG
Mazars Uniconseils	Île-de-France	300 560 539	Exaltis - 61 rue Henri Régnauld - 92075 PARIS LA DEFENSE	100	IG
Zettafox	Île-de-France	807 927 512	Exaltis - 61 rue Henri Régnauld - 92075 PARIS LA DEFENSE	100	IG
Mazars Développement SAS	Île-de-France	501 728 968	Exaltis - 61 rue Henri Régnauld - 92075 PARIS LA DEFENSE	100	IG
Mazars SA	Normandie	318 610 623	20 boulevard Ferdinand de Lesseps - 76000 ROUEN	100	IG
Mazars Bordeaux SAS	Nouvelle Aquitaine	403 332 703	61 quai de Paludate - CS 51945 - 33088 BORDEAUX CEDEX	100	IG
Mazars	Occitanie	780 138 715	Green Park III - 298 allée du Lac - 31670 LABEGE	100	IG
Mazars CPA SAS	Occitanie	444 247 381	Parc de l'Aéroport - 34470 PEROLS	100	IG
Mazars D.D.A.	Occitanie	382 882 066	Parc de l'Aéroport - 34470 PEROLS	100	IG
Mazars Experts et Conseils (PACA)	Provence Alpes, Côte d'Azur	383 972 510	300 avenue du Prado - 13008 MARSEILLE	100	IG
Sociétés étrangères					
Mazars s.r.o.	Czech Republic		Pobřežní 620/3 - 186 00 PRAHA 8	100	IG
Mazars Audit s.r.o.	Czech Republic		Pobřežní 620/3 - 186 00 PRAHA 8	100	IG
Mazars Consulting s.r.o.	Czech Republic		Pobřežní 620/3 - 186 00 PRAHA 8	100	IG
Mazars Kft	Hungary		Fiastyúk utca 4-8, 2nd floor - H-1139 BUDAPEST	100	IG
Mazars Global Tax Services Kft	Hungary		Fiastyúk utca 4-8, 2nd floor - H-1139 BUDAPEST	100	IG
Mazars Japan K.K	Japan		ATT New Tower 11F, 2-11-7 Akasaka - 107-0052 TOKYO	100	IG
Mazars Tax Corporation	Japan		ATT New Tower 11F, 2-11-7 Akasaka - 107-0052 TOKYO	100	IG
Mazars Administrative Scrivener Corporations	Japan		ATT New Tower 11F, 2-11-7 Akasaka - 107-0052 TOKYO	100	IG
Mazars Audit LLC	Japan		ATT New Tower 11F, 2-11-7 Akasaka - 107-0052 TOKYO	100	IG
Mazars FAS K.K	Japan		ATT New Tower 11F, 2-11-7 Akasaka - 107-0052 TOKYO	100	IG
Mazars Social Insurance and Labor Law Corp	Japan		ATT New Tower 11F, 2-11-7 Akasaka - 107-0052 TOKYO	100	IG
Mazars Limited Liability Company	Kirghizistan		47 Orozbekova Street - 4th Floor - 720001 BISHKEK	100	IG
Mazars Audit Limited Liability Company	Kirghizistan		125 Toktogul street, 7th floor - 720001 BISHKEK	100	IG
Mazars LLP	Kazakhstan		34 Abish Kekilbayuly street, office 4-03 - 050060 ALMATY	100	IG
Mazars Polska Sp. Z o.o.	Poland		Ul. Piékna 18 - 00-549 WARSZAW	100	IG
Mazars Audyt Sp. Z o.o.	Poland		Ul. Piékna 18 - 00-549 WARSZAW	100	IG
Mazars Expertise Sp Zoo	Poland		Ul. Piékna 18 - 00-549 WARSZAW	100	IG
Mazars Romania SRL	Romania		4B si 2-4 Ing. George Constantinescu - RO-020339 BUCHAREST	100	IG
Mazars Consulting SRL	Romania		4B si 2-4 Ing. George Constantinescu - RO-020339 BUCHAREST	100	IG
Mazars Slovensko sro	Slovakia		Sky Park Offices 1, Bottova 2A - 811 09 BRATISLAVA	100	IG
Mazars Accounting sro	Slovakia		Sky Park Offices 1, Bottova 2A - 811 09 BRATISLAVA	100	IG
Mazars Tax ks	Slovakia		Sky Park Offices 1, Bottova 2A - 811 09 BRATISLAVA	100	IG
Mazars BPO	Tunisia		Immeuble Astree - Rue du Lac d'Annecy - 1053 TUNIS	100	IG
Mazars Ukraine, LLC	Ukraine		15a, Kyrylivska street - 04080 KYIV (KIEV)	100	IG
Audit Firm Mazars Ukraine, LLC	Ukraine		15a, Kyrylivska street - 04080 KYIV (KIEV)	100	IG
Mazars Consulting Ukraine, LLC	Ukraine		15a, Kyrylivska street - 04080 KYIV (KIEV)	100	IG
Zettafox Inc.	United States of America		135 West 50th Street - NY 10020 NEW YORK	100	IG
Mazars Advisory LLC	Ouzbékistan		88-A Mustaqillik avenue - 100000 TASHKENT	100	IG
Mazars Vietnam Co., Ltd.	Vietnam		141 Nguyen Du - District 1 - HO CHI MINH CITY (VIETNAM)	100	IG

Exercice 2021/2022

Confidentiel

L'évolution du périmètre de consolidation des filiales détenues directement ou indirectement par Mazars SA au cours de l'exercice 2021/2022 :

- Acquisition de Mazars Galet-Oldra par Mazars (Lyon) le 01/09/2021
- Sortie du Groupe des entités Russes "Mazars JSC" et "Mazars Audit LLC" le 30/06/2022.
- Absorption de Mazars Figeor par Mazars SA le 31 décembre 2021 par voie de fusion simplifiée
- Absorption de Mazars Thomas par Mazars SA le 31 mai 2022 par voie de fusion simplifiée
- Absorption de Pluris Audit par Mazars BFC le 31 décembre 2021 par voie de fusion simplifiée
- Création de l'établissement de Mazars SEM à Chavigny le 01/01/2022
- Fermeture de l'établissement de Mazars SEM à Nancy le 01/01/2022
- Fermeture de l'établissement de FIDAGRI à Valdahon le 31/12/2021
- "Mazars Sagaspe" a été renommé "Mazars Bordeaux"
- "Mazars Expert-On-Line" a été renommé "Mazars Haguenau"

Note 3 : Informations sectorielles

Principes comptables

Pour évaluer ses performances et allouer les ressources aux différents secteurs, le Groupe suit son activité principalement par offre de services.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 8, la présentation sectorielle reflète les éléments du reporting interne revus et utilisés par le Directoire, principal décideur opérationnel pour la gestion des activités.

Les principes comptables appliqués dans le reporting interne sont les mêmes que ceux appliqués au titre des comptes consolidés.

3.1 Informations relatives aux offres de services

Les équipes opérationnelles du Groupe sont regroupées par offre de services d'expertise :

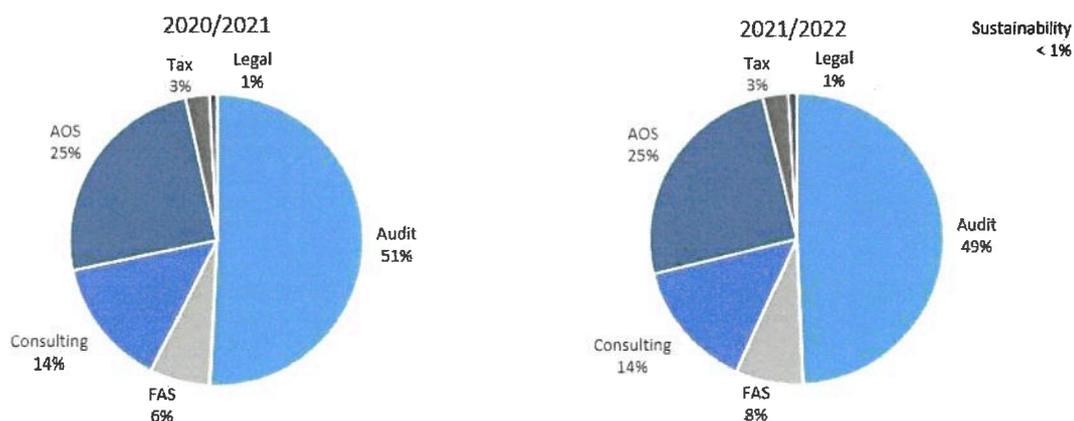
- **L'Audit financier** (Audit), dont l'objet est de garantir une information financière fiable et pertinente ;
- Le « **Financial Advisory Services** » (FAS), réunissant l'ensemble des compétences liées au diagnostic financier de l'entreprise, à son évaluation et à sa transmission, ainsi qu'à l'assistance et à la résolution de litiges d'ordre financier ;
- Le **Consulting**, répondant aux enjeux majeurs des structures publiques et privées, afin de les aider à faire converger leurs organisations avec leurs stratégies et à réussir leurs transformations, pour une meilleure performance globale ;
- **L'Accompagnement Comptable et Financier** (AOS), pour servir les directions comptables et financières dans l'ensemble de leurs besoins, de la gestion du quotidien aux projets complexes ;
- La **Fiscalité** (TAX), faisant intervenir des spécialistes du conseil fiscal et de la mise en conformité avec les obligations légales et réglementaires au plan national et international ;

- Le **Conseil juridique (Legal)**, qui propose des prestations sur mesure en droit des affaires, droit fiscal, ainsi qu'en droit boursier et des marchés de capitaux ;
- La « **Sustainability** », qui fournit des services liés à la transformation de la culture d'entreprise, de la création des rapports et à la définition de la stratégie de durabilité et de développement pour l'environnement et la gouvernance.

Répartition du chiffre d'affaires net par offre de services

(En milliers d'euros)	Notes	2020/2021	2021/2022	Variation
Audit		245.999	259.914	5,7%
FAS		31.877	39.243	23,1%
Consulting		69.372	75.835	9,3%
AOS		119.992	132.257	10,2%
Tax		12.979	14.828	14,2%
Legal		3.874	4.697	21,2%
Sustainability			13	
Total	4.1	484.093	526.787	8,8%

Nos services de Channel 1 (Audit et AOS) ont montré une croissance significative de +7,2%, et nos activités de Channel 2 une croissance forte de +14% en moyenne.



3.2 Informations relatives aux zones géographiques

L'activité réalisée par la France représente 82,2% de l'activité totale en 2021/2022 contre 83% en 2020/2021.

La part des effectifs de la France représente 66,2% de l'effectif total en 2021/2022 contre 67% en 2020/2021.

3.3 Informations relatives aux principaux clients

L'exposition du Groupe est diffuse sur un nombre très important de clients dont aucun ne représente plus de 10% du chiffre d'affaires net du Groupe.

Note 4 : Données opérationnelles

4.1 Chiffre d'affaires

Principes comptables

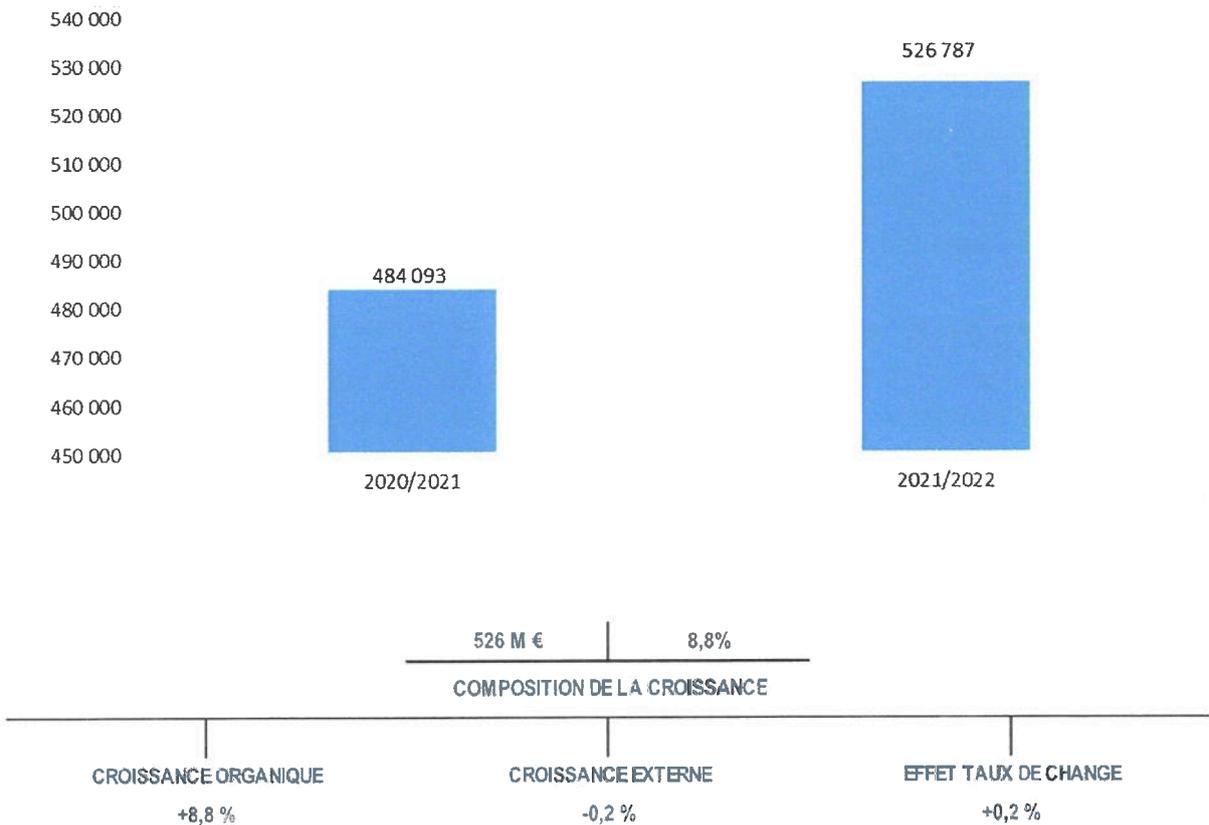
Le chiffre d'affaires représente la juste valeur des paiements reçus ou à recevoir au titre des services rendus au cours de l'exercice à l'occasion des missions confiées par les clients, après prise en compte de la variation des prestations réalisées non encore facturées. Afin de mieux appréhender le taux de la marge brute, les frais refacturés (frais accessoires aux prestations notamment les frais de transport et d'hébergement) sont déduits du chiffre d'affaires pour présenter le chiffre d'affaires net.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé à l'avancement (voir note 4.2).

Le chiffre d'affaires se décompose de la manière suivante :

(En milliers d'euros)	2020/2021	2021/2022
Facturations	492 430	540 315
Variation des prestations réalisées non encore facturées	-2 411	-3 753
Chiffre d'affaires	490 019	536 562
Frais refacturés	-5 926	-9 775
Chiffre d'affaires net	484 093	526 787

Evolution du chiffre d'affaires net (en milliers d'euros)



4.2 Créances clients et prestations réalisées non encore facturées

Principes comptables

Pour la présentation à l'état de situation financière, les créances clients et les prestations réalisées non encore facturées sont regroupées.

Créances clients

Les créances clients sont comptabilisées au coût amorti.

Une perte de valeur des créances clients et comptes rattachés est comptabilisée dès lors qu'il existe un indicateur de risque de non-recouvrement des créances.

Une revue individuelle des créances clients est effectuée par les associés. Celle-ci conduit à une éventuelle dépréciation.

Une dépréciation complémentaire à 100% est comptabilisée pour les créances dont l'antériorité excède un an à l'exception :

- Des créances dont les règlements sont intervenus dans les 30 jours après la clôture des comptes ;

- Des créances sur des contrats long terme (marchés publics) dès lors qu'il est démontré que les clients considérés n'ont pas donné lieu à des incidents de paiement sur les 2 derniers exercices ;
- Des créances dont le recouvrement est garanti in fine.

Pour les besoins de calcul de la dépréciation afférente aux créances clients et aux produits à recevoir, le Groupe a utilisé le modèle des pertes de crédit attendues applicable dans le cadre de la norme IFRS 9. L'évaluation a été effectuée au niveau de chaque pays puisque les pertes attendues sont variables d'un pays à l'autre.

Prestations réalisées non encore facturées

Les prestations réalisées non encore facturées incluent les prestations de services rendues et non encore facturées. L'estimation des prestations réalisées non encore facturées, et donc des produits liés aux prestations de services rendues, est fondée sur un examen particulier des travaux exécutés, facturés et restant à facturer, en fonction du degré d'avancement de la mission. Ils sont valorisés à leur valeur probable de vente hors taxes.

Au 31 août 2022, les créances clients et prestations réalisées non encore facturées se présentent comme suit :

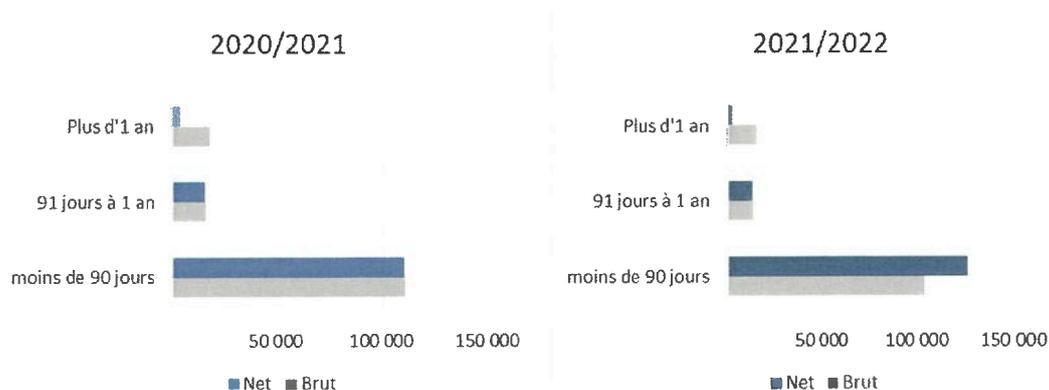
(En milliers d'euros)	31 août 2021			31 août 2022		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Créances clients	145.053	-16.073	128.980	156.493	-14.248	142.246
Prestations réalisées non encore facturées	34.563		34.563	32.101		32.101
Avances et acomptes reçus	-14.808		-14.808	-9.988		-9.988
Produits constatés d'avance	-9.598		-9.598	-10.097		-10.097
Créances clients et Prestations réalisées non encore facturées	155.210	-16.073	139.138	168.509	-14.248	154.262
Ratio créances clients et prestations réalisées non encore facturées nettes / Chiffre d'affaires			28,4%			28,6%

La ventilation des créances clients par antériorité s'analyse comme suit :

(En milliers d'euros)	31 août 2021			31 août 2022		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
moins de 90 jours	110.791	-668	110.123	127.188	-588	126.600
91 jours à 1 an	16.097	-754	15.343	13.868	-610	13.258
Plus d'1 an	18.166	-14.652	3.514	15.437	-13.049	2.387
Total	145.053	-16.073	128.980	156.493	-14.248	142.246

La valeur brute des créances comprend la taxe sur valeur ajoutée appliquée dans les pays.

Au 31 août 2022, aucun élément ne remet en cause la qualité de crédit des créances échues non dépréciées ; en particulier, les créances échues mais non dépréciées de plus de douze mois.



4.3 Marge brute

Principes comptables

La marge brute correspond au chiffre d'affaires net sous déduction du seul coût du personnel technique (collaborateurs techniques du Groupe y compris les associés et sous-traitants techniques).

Le personnel technique est le personnel opérationnel affecté aux différentes missions menées par les différentes offres de services. Le coût du personnel technique se décompose à hauteur de 96,2% de charges de personnel technique et de 3,8% de charges de sous-traitance détaillé comme suit :

(En milliers d'euros)	2020/2021	Effectif moyen (ETP)	2021/2022	Effectif moyen (ETP)
Chiffre d'affaires net	484.093		526.787	
Charges de personnel technique	-312.294	4.835	-343.258	5.131
Charges de sous-traitance technique	-10.898		-13.463	
Marge brute	160.901		170.065	
Taux marge brute	33,2%		32,3%	

Le coût du personnel technique 2021/2022 augmente de 9.9%, légèrement supérieur à l'augmentation du chiffre d'affaires à 8,8%. Les effectifs augmentent de 6,1%.

4.4 Marge opérationnelle

Principes comptables

Pour déterminer la marge opérationnelle, sont retirés de la marge brute le coût du personnel administratif, les autres charges (frais généraux), l'amortissement des relations clientèles, des immobilisations corporelles, les provisions pour dépréciations des actifs courants.

(En milliers d'euros)	2020/2021	2021/2022
Marge brute	160.901	170.065
Charges de personnel administratif	-36.199	-39.974
Autres charges	-58.811	-56.686
Amortissements	-29.693	-31.168
Provisions	1.037	-3.399
Marge opérationnelle	37.235	38.838
Ratio marge opérationnelle / CA Net	7,7%	7,4%

Le tableau ci-dessous présente l'ensemble des frais indirects :

(En milliers d'euros)	2020/2021	2021/2022
Charges de personnel administratif	-36.199	-39.974
Autres charges	-58.811	-56.686
Amortissements	-29.693	-31.168
Provisions	1.037	-3.399
Résultat financier	-2.578	-1.115
Total	-126.245	-132.341
Ratio Frais indirects / CA Net	26,1%	25,1%

Les postes les plus significatifs des frais indirects sont détaillés ci-dessous :

(En milliers d'euros)	2020/2021	2021/2022
Frais immobiliers	-4.865	-5.451
Taxes, assurances, cotisations professionnelles et divers	-13.447	-11.194
Services généraux	-15.641	-15.592
Redevances	-10.603	-11.731
Honoraires	-14.255	-12.718
Total	-58.811	-56.686

Note 5 : Charges et avantages du personnel

Principes comptables

Les avantages du personnel sont évalués conformément à la norme IAS 19. Ils se décomposent entre :

- Rémunération des associés et rémunération des personnels techniques et administratifs ;
- Avantages à court terme et avantages à long terme.

Les rémunérations correspondant à chaque catégorie sont présentées dans les rubriques correspondantes au compte de résultat.

Les rémunérations non encore payées au titre de l'exercice et des exercices antérieurs sont présentées au sein des dettes sociales (dettes courantes) ou des provisions retraites (provisions non-courantes) pour les personnels techniques et administratifs (voir notes 9.2 et 8.1).

Avantages à court terme

Les personnels du Groupe bénéficient d'avantages à court terme tels que les salaires, les congés payés, congés maladie, primes (bonus, intéressement, dividendes) et autres avantages (autres que les indemnités de fin de contrat) payables au cours de la période pendant laquelle les personnels ont rendu les services correspondants, ou dans les douze mois suivant la fin de cette période.

Ces avantages sont comptabilisés en charges lorsque le service est rendu par le personnel.

Avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages postérieurs à l'emploi incluent les indemnités de fin de carrière et les compléments de retraite (voir note 5.2).

Les différents avantages offerts à chaque collaborateur ou associé dépendent des législations locales, conventions ou accords en vigueur dans chaque entité du Groupe.

5.1 Effectif

L'effectif (en équivalent temps plein moyen) passe de 5 472 en 2020/2021 à 5 822 en 2021/2022 et se répartit sur les trois catégories suivantes :

	Notes	2020/2021	2021/2022
Associés		217	214
Personnel technique		4 618	4 917
Personnel administratif		637	691
Total		5 472	5 822

Le coût des associés et des personnels technique et administratif est détaillé en notes 4.3 et 4.4.

5.2 Engagements de retraite et assimilés

Principes comptables

Le personnel des entités françaises du Groupe bénéficie d'indemnités de fin de carrière qui sont versées en une fois au moment du départ à la retraite.

Dans le cadre des régimes à prestations définies, le Groupe est engagé sur le montant qui sera versé au bénéficiaire, quel que soit le mode de financement de l'engagement. Ces régimes donnent donc lieu à constatation de provisions, évaluées selon la méthode dite des « unités de crédit projetées ». Outre la rémunération servant de base au calcul de l'avantage versé aux personnels, l'évaluation intègre les facteurs ou hypothèses suivants :

- Statut, âge et ancienneté des différentes catégories de personnel ;
- Taux de rotation calculé selon la moyenne des sorties par catégories ;
- Taux de progression des rémunérations ;
- Taux de charges patronales applicable ;
- Calcul d'espérance de vie déterminé par référence aux tables de mortalité en vigueur ;
- Taux d'actualisation fixé en référence au rendement d'obligations privées de haute qualité et en cohérence avec la durée de l'engagement.

Conformément aux principes de la norme IAS 19, les écarts actuariels pour les avantages postérieurs à l'emploi font l'objet d'une reconnaissance immédiate en autres éléments du résultat global des différentes entités.

5.2.1 Evolution des engagements, actifs et provisions

Les engagements, actifs de couverture et provisions ont évolué de la manière suivante au cours des deux derniers exercices :

(En milliers d'euros)	31 août 2021	31 août 2022
Valeur actuelle des engagements	4.873	5.545
- Juste valeur des actifs de couverture	-197	-230
+ Plafonnement de l'actif		
Provision à l'ouverture	4.676	5.316
Charges de l'exercice	392	456
Ecart actuariels par OCI	302	-1.482
Effets du plafonnement de l'actif		
Prestations & Contributions versées	-54	-101
Transfert		32
Effets de change		
Provision à la clôture	5.316	4.220
Valeur actuelle engagement	5.545	4.441
- Juste valeur des actifs de couverture	-230	-221
+ Plafonnement de l'actif		

L'ensemble de ces éléments concerne la France.

5.2.2 Charges comptabilisées

Les charges nettes des exercices 2020/2021 et 2021/2022 se décomposent ainsi :

(En milliers d'euros)	2020/2021	2021/2022
Coût des services rendus	357	416
Charge d'intérêt	37	42
Rendement attendu des actifs	-1	-1
Acquisition/Cession		
Amortissement des écarts actuariels		
Impact des liquidations ou réductions de régime		
Charge nette de l'exercice	392	456
Effet de change		

5.2.3 Ecarts actuariels

Les pertes actuarielles générés sur l'exercice 2021/2022 s'élèvent à 1 482 milliers d'euros et se décomposent ainsi :

(En milliers d'euros)	2021/2022
Pertes et (gains) actuariels sur obligation	-1 493
Pertes et (gains) d'expérience sur obligation	- 36
Pertes et (gains) actuariels liés aux modifications d'hypothèses financières	-1 457
Pertes et (gains) actuariels liés aux modifications d'hypothèses démographiques	
Pertes et (gains) d'expérience sur actifs du régime	10
Ecarts actuariels sur avantages à long terme	
Pertes et (gains) actuariels reconnus en capitaux propres	-1 482
Effet de la limitation de l'actif	-
Total impacts autres éléments du résultat global	-1 482

5.2.4 Information sur les actifs financiers en couverture des engagements

Les engagements de retraite font l'objet d'une couverture partielle par des fonds dédiés. L'allocation des fonds est la suivante :

	31 août 2021	31 août 2022
Actions	30%	30%
Obligations	70%	70%
Dérivés		
Immobilier		
Total	100%	100%

5.2.5 Hypothèses retenues et analyse de la sensibilité

Les hypothèses financières retenues au 31 août 2022 sont les suivantes :

	31 août 2021	31 août 2022
Taux d'actualisation	0,75%	3,00%
Taux d'inflation	1,90%	2,00%

Les taux d'actualisation retenus correspondent au taux de rendement des obligations privées de première catégorie à la date de clôture.

Les hypothèses relatives au taux d'augmentation des salaires à la somme des hypothèses d'inflation attendues et de prévisions d'augmentations individuelles.

La sensibilité des principaux engagements à une variation de plus ou moins 50 points de base des taux d'actualisation est présentée ci-après :

	-50 points de base	31 août 2022	+50 points de base
Valeur de l'engagement	4 719	4 441	4 163

Note 6 : Immobilisations incorporelles et corporelles

6.1 Immobilisations incorporelles

Principes comptables

Conformément à la norme IFRS 3 révisée « Regroupement d'entreprise », le goodwill représente la différence constatée entre le prix d'acquisition des titres (y compris les éventuels compléments de prix enregistrés en autres dettes) et la quote-part acquise de la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Au regard des règles de solidarité du Groupe, les goodwill, comme les autres immobilisations à long terme, ne font pas l'objet d'un test de dépréciation annuel systématique.

Les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont enregistrées pour leur juste valeur à la date d'acquisition, séparément du goodwill si elles remplissent les deux conditions suivantes :

- Elles sont identifiables, c'est-à-dire qu'elles résultent de droits légaux ou contractuels ;
- Elles sont séparables de l'entité acquise et mesurables.

Les immobilisations incorporelles ainsi reconnues sont classées dans la rubrique « Relations clientèles ». Elles comprennent des mandats d'audit, des contrats, notamment d'expertise comptable, ainsi que les portefeuilles de relations clientèles. La mesure de la juste valeur des « Relations clientèles » est déterminée sur la base des flux de trésorerie attendus de ces contrats, mandats et portefeuilles, selon leur durée respective, actualisés à un taux fixé en fonction du taux de rendement attendu sur capitaux propres pondéré de la structure de financement normative du Groupe. La durée d'amortissement pratiquée sur les relations clientèles correspond à leur durée moyenne estimée.

Les autres immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité. La durée d'amortissement selon les pays se situe entre 7 et 10 ans.

Le poste « Autres immobilisations incorporelles » est principalement constitué de logiciels, amortis linéairement sur des durées de 1 à 5 ans.

Les immobilisations incorporelles se décomposent de la manière suivante :

Valeurs brutes	31 aout 2021	Acquisitions	Dotations	Cessions	Variations de périmètre	Autres	Ecarts de change	31 aout 2022
(En milliers d'euros)								
Relations clientèles	56.339	544			773	-463		57.193
Goodwill	33.871					-242		33.629
Autres immobilisations incorporelles	19.632	977		-332	-49	193	-78	20.343
Total	109.842	1.521		-332	724	-512	-78	111.165

Amortissements et provisions	31 aout 2021		Dotations	Cessions et reprises	Variations de périmètre	Autres	Ecarts de change	31 aout 2022
(En milliers d'euros)								
Relations clientèles	-36.301		-5.654			463		-41.492
Goodwill	-515					244		-271
Autres immobilisations incorporelles	-14.501		-2.103	329	37		46	-16.193
Total	-51.317		-7.757	329	37	707	46	-57.956

Valeurs nettes	31 aout 2021	Acquisitions	Dotations	Cessions et reprises	Variations de périmètre	Autres	Ecarts de change	31 aout 2022
(En milliers d'euros)								
Relations clientèles	20.038	544	-5.654		773			15.701
Goodwill	33.356					2		33.358
Autres immobilisations incorporelles	5.130	977	-2.103	-3	-12	193	-32	4.150
Total	58.525	1.521	-7.757	-3	761	195	-32	53.209

Les acquisitions d'immobilisations incorporelles concernent principalement des acquisitions et le développement de logiciels.

Les augmentations de relations clientèles correspondent essentiellement à l'acquisition de la société Galet-Oldra à Annecy.

Les principaux montants inscrits dans l'état de situation financière en France sont principalement issus des opérations de rapprochement au 1er septembre 1995 entre le cabinet Robert Mazars et le Cabinet Guérard Viala, et des acquisitions réalisées ces dernières années dans la plupart des offres de service Mazars.

6.2 Immobilisations corporelles

Principes comptables

Conformément à la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont évaluées au coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Le cas échéant, le coût total d'un actif est réparti entre ses différents composants qui ont des durées d'utilité différentes, chaque composant étant comptabilisé séparément et amorti sur une durée distincte.

L'amortissement est calculé de façon linéaire sur la durée d'utilité estimée de chaque immobilisation. Les durées d'amortissement des immobilisations corporelles les plus couramment pratiquées sont les suivantes :

- Agencements et installations générales : 7 à 10 ans ;
- Matériel de transport : 3 à 5 ans ;
- Mobilier et matériel de bureau : 3 à 10 ans.

Le Groupe a appliqué la norme IFRS 16, *Contrats de location*, au 1^{er} septembre 2019. La norme remplace l'IAS 17 ainsi que les interprétations IFRIC 4, SIC 15 et SIC 27.

Pour les preneurs, la comptabilisation est basée dorénavant sur un modèle unique à la suite de l'élimination de la distinction entre contrats de location-financement et de location simple.

L'IFRS 16 requiert la comptabilisation de tout contrat de location au bilan du preneur, soit un actif représentant le droit d'utilisation de l'actif loué pendant la durée du contrat et une dette au titre de l'obligation locative (de versement de loyers).

Le Groupe a retenu les options suivantes parmi celles proposées dans le cadre de la transition à l'IFRS 16 :

- Utilisation de l'approche prospective ;
- Retraitement des seuls contrats de location immobilière au terme excédant 12 mois.

Les immobilisations corporelles se décomposent comme suit :

Valeurs brutes	31 aout 2021	Nouveaux baux	Acquisitions	Depreciation	Cessions	Variations de périmètre	Autres	Ecart de change	31 aout 2022
(En milliers d'euros)									
Droit d'utilisation - IFRS 16	101.155	18.664	0	0	0	-9.931	-942	19	108.966
Agencements et installations	27.781		3.749		-742	-502	-2	-120	30.163
Matériel de transport et autres	1.812		302		-283	-385		26	1.475
Mobilier et matériel de bureau	25.529		5.278		-1.190	-554	330	-4	29.389
Total	156.277	18.664	9.329	0	-2.215	-11.372	-614	-77	169.993

Amortissements et provisions	31 aout 2021	Nouveaux baux	Acquisitions	Depreciation	Cessions et reprises	Variations de périmètre	Autres	Ecart de change	31 aout 2022
(En milliers d'euros)									
Droit d'utilisation - IFRS16 - Prov Amort	-32.163	0	0	-19.630	-31	4.469	998	-17	-46.374
Agencements et installations	-16.298			-1.908	723	502		67	-16.914
Matériel de transport et autres	-876			-268	194	120		-7	-837
Mobilier et matériel de bureau	-17.984			-3.181	1.159	366	-8	1	-19.646
Total	-67.321	0	0	-24.987	2.045	5.457	990	44	-83.771

Valeurs nettes	31 aout 2021	Nouveaux baux	Acquisitions	Depreciation	Cessions et reprises	Variations de périmètre	Autres	Ecart de change	31 aout 2022
(En milliers d'euros)									
Droit d'utilisation - IFRS 16	68.994	18.664	0	-19.630	-31	-5.462	58	2	62.592
Agent Installations nets	11.482		3.749	-1.908	-18	0	-2	-53	13.249
Matériel de transport et autres	935		302	-268	-88	-265		21	638
Mobilier et matériel de bureau	7.546		5.278	-3.181	-32	-188	322	-3	9.743
Total	88.956	18.664	9.329	-24.987	-179	-5.915	376	-33	86.222

Les nouveaux baux inscrits pour un montant de 18 664 milliers d'euros correspondent aux contrats des nouveaux bureaux et aux prolongations de contrats signés principalement en France pour 10 138 milliers d'euros (bureaux de Besançon pour 3 251 milliers d'euros et de Reims pour 2 836 milliers d'euros), en Pologne pour 2 205 milliers d'euros et au Japon pour 3 111 milliers d'euros.

La variation du périmètre net de -5 462 milliers d'euros constatée sur le droit d'utilisation correspond principalement à la sortie de la Russie et à des fins de contrats en régions Rhône-Alpes et Champagne Ardennes.

Le droit d'utilisation de l'immeuble du siège social du Groupe a fait l'objet d'une dépréciation complémentaire de 2,6M€ au 31/08/2022 afin de tenir compte des évolutions futures décidées par le management de Mazars.

6.3 Perte de valeur des actifs immobilisés

Principes comptables

Conformément à la norme IAS 36, les actifs immobilisés incorporels ou corporels font l'objet de tests de perte de valeur dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié.

Les actifs soumis aux tests de perte de valeur sont regroupés au sein d'Unités Génératrices de Trésorerie (UGT), correspondant à des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation génère des flux de trésorerie identifiables. Le Groupe considère que la plus petite unité génératrice de trésorerie indépendante est le pays où l'opération de croissance externe a été réalisée.

Le test de dépréciation est réalisé pour la ou les unités génératrices de trésorerie auxquelles le goodwill a été affecté en comparant la valeur recouvrable et la valeur comptable des éléments concernés.

La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre la juste valeur (généralement le prix qui pourrait être obtenu lors d'une transaction réalisée à des conditions normales de marché, pouvant correspondre à des multiples de résultat observés lors de transactions récentes portant sur des actifs similaires) nette des coûts de cession et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée à partir des flux de trésorerie futurs actualisés. Les flux de trésorerie prévisionnels actualisés sont établis sur la base des budgets annuels et des plans pluriannuels établis au niveau de l'UGT par l'Exécutif du Pays correspondant et validés par le Directoire.

Les calculs s'appuient sur des prévisions de flux de trésorerie à 3 ans, un taux de croissance des flux à l'infini et une actualisation de l'ensemble des flux. Le taux d'actualisation retenu reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à l'unité génératrice de trésorerie. Le taux d'actualisation retenu pour ces calculs est un taux après impôt, appliqué à des flux de trésorerie après impôt et correspond au coût moyen pondéré du capital. Ce taux est la résultante de taux spécifiques pour chaque UGT.

Si les valeurs comptables de l'unité génératrice de trésorerie excèdent la valeur recouvrable en tenant compte des règles de solidarité interne du Groupe, les actifs de l'unité génératrice de trésorerie sont dépréciés pour être ramenés à leur valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont imputées en priorité au goodwill et enregistrées au compte de résultat.

6.4 Contrats de location

Les paiements au titre de ces contrats sont comptabilisés en « Autres coûts » dans le compte de résultat consolidé, en mode linéaire sur la durée de chaque contrat de location.

(En milliers d'euros)	31 août 2021	31 août 2022
Moins 1 an	1 148	358
De 1 à 5 ans	1 745	634
+ 5 ans		59
Loyers minimum	2 893	1 051

Note 7 : Financement et instruments financiers

7.1 Principes comptables appliqués aux instruments financiers

Principes comptables

Conformément aux normes IAS 32 et IAS 39, les instruments financiers, détenus ou émis, concourent au financement de l'activité et se composent, pour le Groupe, des principaux éléments suivants :

- Actifs financiers : actifs financiers non courants (voir note 7.4), créances clients (voir note 4.2), trésorerie et équivalents de trésorerie (voir note 7.3), instruments dérivés actifs ;
- Passifs financiers : emprunts bancaires (voir note 7.3), concours bancaires (voir note 7.3), dettes fournisseurs (voir note 9.2), instruments dérivés passifs.

Les actifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur. A la date de clôture, ils sont évalués soit à la juste valeur (trésorerie et équivalents de trésorerie, instruments dérivés), soit au coût amorti (créances clients, prêts et créances rattachées) éventuellement dépréciés.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie regroupent la trésorerie en banque, les caisses et les placements à court terme (inférieur ou égal à 3 mois) immédiatement disponibles ou facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les emprunts bancaires sont comptabilisés au coût amorti, sur la base du taux d'intérêt effectif.

Les instruments dérivés sont évalués et comptabilisés pour leur valeur de marché à la clôture. Les tests d'efficacité prospectifs et rétrospectifs de la couverture sont réalisés conformément aux pratiques de marché. Les paramètres de marché sont issus d'un fournisseur externe (Bloomberg). La variation de la juste valeur efficace des instruments dérivés est enregistrée en capitaux propres.

7.2 Gestion des risques financiers

Le Groupe est financé par les apports des associés, les rémunérations des associés non distribuées et des emprunts souscrits par les entités.

La gestion des risques financiers est en premier lieu de la responsabilité des Comités exécutifs nationaux sur leur périmètre et fait l'objet d'échanges avec les autres organes de la gouvernance du Groupe en fonction de leur degré d'importance et de risque.

Les risques financiers auxquels les entités pourraient être confrontées concernent les risques de liquidité, de change et de contrepartie. Elles n'ont recours à aucun instrument de type spéculatif et ne sont pas exposées à des risques de taux significatifs.

7.2.1 Gestion du risque de liquidité

Les Comités exécutifs nationaux sont en charge du pilotage de l'activité des entités membres de leur pays et à ce titre organisent le financement de celles-ci permettant d'assurer des ressources financières suffisantes pour la continuité de l'activité.

Ce financement peut prendre différentes formes : apports en capital ou en comptes courants par les associés, emprunts bancaires, concours bancaires, etc.

7.2.2 Gestion du risque de change

Chaque entité du Groupe Mazars réalise la quasi-totalité de ses transactions dans la devise locale de l'environnement dans lequel elle opère. En conséquence, l'exposition au risque de change, à ce titre, est négligeable.

7.2.3 Risque de contrepartie

Le risque de contrepartie est évalué par les associés en charge du pilotage des activités dont ils ont la responsabilité et par les Comités exécutifs nationaux pour les opérations et décisions significatives engageant les entités membres. L'exposition du Groupe est diffuse sur un nombre très important de clients et la défaillance de l'un d'entre eux n'aurait pas de conséquence majeure sur le Groupe.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont placés auprès d'établissements bancaires de premier plan présentant un risque de contrepartie négligeable.

7.3 Endettement financier net

L'endettement se décompose comme suit :

(En milliers d'euros)	31 août 2021	31 août 2022
Emprunts obligataires	26.758	26.782
Emprunts auprès des établissements de crédit	37.183	31.508
Dettes financières IFRS 16	69.437	65.476
Dettes financières diverses	8.458	9.166
Dettes financières	141.836	132.933
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-54.796	-54.130
Concours bancaires courants	63	1
Trésorerie nette	-54.733	-54.129
Endettement financier net	87.103	78.804
Endettement financier net hors IFRS 16	17.665	13.328

La décomposition des dettes financières est la suivante :

Par nature d'instruments et par devise

(En milliers d'euros)	Dettes financières	Trésorerie nette	31 août 2021 Endettement financier net	Dettes financières	Trésorerie nette	31 août 2022 Endettement financier net
EUR	130.002	-38.060	91.942	115.621	-36.832	78.789
USD	490	-6.319	-5.829	1.643	-6.774	-5.131
Autres devises	11.344	-10.354	990	15.668	-10.523	5.145
Total	141.836	-54.733	87.103	132.933	-54.129	78.804

Par flux

(En milliers d'euros)	31 août 2021	Nouveaux baux	Augmentations	Remboursements	Variation	Variations de périmètre	Ecart de change	Autres	31 août 2022
Emprunts obligataires	26.758		45				-20	0	26.782
Emprunts auprès des établissements de crédit	37.183		3.616	-9.597		142	-52	217	31.508
Dettes financières IFRS 16	69.437	18.214	1	-16.534		-5.605	-26	-9	65.476
Dettes financières diverses	8.458	0	3.386	-2.349		-677	97	253	9.166
Dettes financières	141.836	18.214	7.047	-28.481		-6.141	-2	460	132.933
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-54.796				580	998	-912		-54.130
Concours bancaires courants	63				-137	75	0		1
Trésorerie nette	-54.733				442	1.074	-912		-54.129
Endettement financier net	87.103	18.214	7.047	-28.481	442	-5.068	-914	460	78.804

L'endettement financier net diminue de 8,3 millions d'euros. Cette variation s'explique par :

- Des remboursements d'emprunts pour 9,6 millions d'euros réalisés principalement par Mazars SA pour :
 - o 2,3 millions d'euros à la BRED
 - o 2,4 millions d'euros à la Société Générale
 - o 3,1 millions d'euros à la Banque Palatine
- La variation des dettes financières IFRS 16, correspondant notamment aux nouveaux baux signés pendant l'exercice et à la prolongation de contrats.

Par échéances

(En milliers d'euros)	31 août 2022	Part courante	Part non courante	De 1 à 5 ans	+ 5 ans
Emprunts obligataires	26.782	12.293	14.489	14.489	
Emprunts auprès des établissements de crédit	31.508	14.050	17.458	17.458	
Dettes financières IFRS 16	65.476	16.620	48.856	40.942	7.914
Dettes financières diverses	9.166	4.544	4.623	4.623	
Dettes financières	132.933	47.507	85.426	77.512	7.914

7.4 Titres de participation non consolidés et autres actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants sont constitués notamment de titres d'entités non consolidées, de prêts ainsi que de dépôts et cautionnements.

Valeurs brutes	31 août 2021	Acquisitions	Cessions	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	Autres	Ecart de change	31 août 2022
(En milliers d'euros)									
Titres de participations	5.171	227	-247			0	117	1	5.269
Prêts	5.226	1.163	-1.563			-39		38	4.824
Dépôts et cautionnements	1.961	1.128	-97			-65	-87	-82	2.758
Autres immobilisations financières	6.160	281	-814			-111	-407	6	5.114
Total	18.519	2.799	-2.721			-216	-377	-38	17.966

Dépréciations	31 août 2021	Acquisitions	Cessions	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	Autres	Ecart de change	31 août 2022
(En milliers d'euros)									
Titres de participations					0				0
Prêts									
Dépôts et cautionnements					631				-93
Autres immobilisations financières	-724								-93
Total	-724				631				-93

Valeurs nettes	31 août 2021	Acquisitions	Cessions	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	Autres	Ecart de change	31 août 2022
(En milliers d'euros)									
Titres de participations	5.171	227	-247		0	0	117	1	5.269
Prêts	5.226	1.163	-1.563			-39		38	4.824
Dépôts et cautionnements	1.961	1.128	-97			-65	-87	-82	2.758
Autres immobilisations financières	5.436	281	-814		631	-111	-407	6	5.021
Total	17.795	2.799	-2.721		631	-216	-377	-38	17.873

L'augmentation des dépôts et cautionnements pour 1 128 milliers d'euros correspond aux cautions versées dans le cadre de la signature des nouveaux baux, notamment au Japon et en Pologne.

La diminution des prêts constatée sur l'exercice concerne essentiellement le dernier remboursement du prêt accordé à Mazars USA (625 milliers d'euros) et à Mazars SC (510 milliers d'euros).

La société Mazars SA détient des actions de Mazars Suisse, Mazars Luxembourg et d'entités Mazars au Canada, au Brésil, en Italie, en Afrique du Sud et au Chili. Ces sociétés ne sont pas consolidées car elles ne répondent pas aux conditions de consolidation telles qu'exposées dans la note 2.1.

7.5 Résultat financier

(En milliers d'euros)	2020/2021	2021/2022
Produits d'intérêts financiers	1.021	301
Charges d'intérêts financiers	-1.985	-1.392
Intérêts sur dette IFRS 16	-1.439	-1.341
Dotations et reprises aux provisions	0	612
Gains et pertes de change	-175	705
Résultat financier	-2.578	-1.115

Note 8 : Provisions et passifs éventuels

8.1 Provisions

Principes comptables

Une provision est comptabilisée lorsque :

- Le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé ;
- Il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- Le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Si l'effet de la valeur temps est significatif, les provisions sont actualisées, l'augmentation de la provision liée à l'écoulement du temps étant comptabilisée en charge de financement.

Les provisions se décomposent comme suit :

(En milliers d'euros)	31 août 2021	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	Autres	Réévaluation	Ecart de change	31 août 2022
Indemnités de départ à la retraite	18.011	2.155	-2.985		-1.482	-1.249	-27	14.422
Risques	8.472	6.800	-1.438	-162	554		142	14.367
Litiges personnels	2.933	2.011	-987		96		-2	4.051
Déménagements locaux	270				324		-34	560
Provisions	29.685	10.965	-5.410	-162	-509	-1.249	79	33.401

Les parts à moins d'un an et à plus d'un an des différentes provisions se décomposent comme suit :

(En milliers d'euros)	31 août 2022	Part courante	Part non courante	Part courante	Part non courante
Indemnités de départ à la retraite	14.422	1.054	13.369	7,3%	92,7%
Risques	14.367	5.822	8.545	40,5%	59,5%
Litiges personnels	4.051	4.051		100,0%	
Déménagements locaux	560		560		100,0%
Provisions	33.401	10.927	22.474	32,7%	67,3%

Les provisions pour indemnités de départ à la retraite comprennent les engagements de retraite et assimilés déterminés et comptabilisés en accord avec les principes comptables présentés en note 5.2, ainsi que des indemnités destinées à être versées au moment du départ à la retraite des associés en France pour 8,2 millions d'euros.

8.2 Passifs éventuels

Les entités du Groupe peuvent être soumises à un certain nombre de risques professionnels inhérents à l'exercice de l'activité d'audit, de conseil et de services financiers. Dans le cadre de la couverture de ces risques les entités souscrivent des assurances.

Au 31 août 2022, les risques professionnels non couverts par ces assurances et qui réunissent les conditions prévues à la norme IAS 37 font l'objet d'une provision correspondante reconnue dans les comptes.

Les risques ne répondant pas aux conditions de comptabilisation d'un passif telles que définies dans la norme IAS 37 peuvent constituer des passifs éventuels. Au 31 août 2022, ces passifs éventuels ne sont pas jugés matériels.

Note 9 : Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres dettes

9.1 Autres actifs courants

Principes comptables

Les montants enregistrés au titre des autres actifs courants sont évalués à leur valeur nominale, compte tenu du caractère négligeable de la composante « intérêts ».

Le tableau ci-dessous présente les autres actifs courants :

(En milliers d'euros)	31 août 2021	31 août 2022
Créances sociales	7.001	2.317
Autres créances fiscales	12.503	12.442
Comptes courants et débiteurs divers	10.919	12.203
Charges constatées d'avance	8.323	8.795
Total	38.758	35.758

9.2 Dettes fournisseurs et autres dettes

Principes comptables

La composante « intérêts » étant négligeable, les dettes fournisseurs et autres dettes sont enregistrées à leur valeur nominale.

Les dettes sociales représentent les dettes vis-à-vis du personnel et des organismes sociaux.

Les dettes fiscales concernent les impôts et taxes d'exploitation.

Les dettes sociales et fiscales sont évaluées au montant que le Groupe s'attend à payer aux différentes contreparties concernées.

Les dettes fournisseurs et autres dettes se décomposent de la manière suivante :

(En milliers d'euros)	31 août 2021	31 août 2022
Fournisseurs et comptes rattachés	34.605	39.482
Dettes sociales	99.477	107.109
Dettes fiscales	44.827	38.760
Dettes diverses	4.198	4.832
Total	183.108	190.183

La majorité des dettes d'exploitation présente une échéance inférieure à un an.

Note 10 : Impôts sur le résultat

10.1 Impôts exigibles

Principes comptables

Les résultats sont taxés selon les réglementations propres aux pays dans lesquels ils sont réalisés.

Il est par ailleurs tenu compte des impôts différés résultant des différences temporaires. La valeur comptable des impôts différés est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage lié à tout ou partie de cet actif d'impôt différé.

La charge d'impôt exigible auprès des entités s'analyse de la manière suivante :

(En milliers d'euros)	2020/2021	2021/2022
Résultat consolidé avant impôt	34.656	37.723
Taux d'imposition	31,00%	27,50%
Impôt théorique	10.743	10.374
Différence de taux mère / filiales	-1.578	-2.141
Charges et produits exclus des résultats taxables	3.611	3.626
Contributions additionnelles	270	184
Divers	2	222
Sous total	2.306	1.891
Charges d'impôt	13.049	12.264

10.2 Impôts différés

Principes comptables

Les impôts différés sont calculés sur les différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs figurant dans l'état de situation financière. Ils sont déterminés en fonction du taux d'imposition en vigueur à la clôture de l'exercice, selon la méthode dite du report variable.

La valeur comptable des impôts différés actifs est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage lié à tout ou partie de cet actif d'impôt différé.

Le montant des impôts différés s'établit à :

(En milliers d'euros)	31 août 2021	31 août 2022
Impôts différés actifs	10.294	9.130
Impôts différés passifs	-3.587	-2.237
Total	6.708	6.893

Les impôts différés actifs relèvent principalement des provisions pour indemnités de départ à la retraite. Les impôts différés passifs sont relatifs aux clientèles amortissables.

Note 11 : Tableau des flux de trésorerie

11.1 Flux nets de trésorerie générés par l'activité

Les flux de trésorerie liés à l'activité représentent un encaissement de 57.3 millions d'euros (contre 80,3 millions d'euros au 31 août 2021). Cette variation s'explique principalement par la diminution de la variation du besoin en fonds de roulement.

11.2 Flux nets de trésorerie liés aux investissements

Les principales composantes des flux de trésorerie liées aux opérations d'investissement pour un montant négatif de 12.9 millions d'euros (contre 1,5 millions d'euros au 31 août 2021) reflètent :

- Des acquisitions d'immobilisations incorporelles qui concernent principalement des logiciels informatiques acquis ou produits en interne (voir note 6.1) ;
- Des acquisitions d'immobilisations corporelles qui couvrent essentiellement l'achat de matériel informatique, des travaux de rénovation et de remise en l'état des surfaces de bureaux (voir note 6.2) ;
- Des acquisitions des actifs non courants relatifs à des prêts Groupe et autres immobilisations financières (voir note 7.4) ;

11.3 Flux nets de trésorerie liés aux financements

Les flux nets de trésorerie correspondant aux opérations de financement s'élèvent à -46 millions d'euros (contre -65,6 millions d'euros au 31 août 2021) et s'analysent principalement par :

- Les dividendes versés aux actionnaires pour un montant de 24,6 millions d'euros ;
- La souscription de nouveaux emprunts pour 7 millions d'euros dans le cadre du financement du développement de l'activité et des investissements ;
- Les remboursements de 11,9 millions d'euros d'emprunts bancaires au cours de l'exercice (voir note 7.3).
- Le remboursement d'emprunt IFRS 16 de 16,5 millions d'euros.

Note 12 : Honoraires des auditeurs

Les honoraires d'audit se ventilent comme suit :

(En milliers d'euros)	2020/2021	2021/2022
Gerec	131	149
Emerson	129	144
Crowe	10	6
RSM	9	
Autres	34	30
Total	313	329

Les commissaires aux comptes de Mazars SA (Gerec et Emerson Audit) n'ont fourni à Mazars SA ou à ses filiales aucune autre prestation que celle relative à la certification des comptes.

Note 13 : Rémunération des organes de direction et d'administration du Groupe

Les rémunérations des quatre membres du Directoire et sept membres du Conseil de surveillance se sont élevées au titre de l'exercice 2021/2022 à 6,6 millions d'euros. Elles ont été payées au cours de l'exercice ou constituent une dette courante à la clôture.

Note 14 : Cautions données et reçues (hors bilan)

A la clôture de l'exercice, le montant total des cautions octroyées et obtenues par les entités du Groupe est le suivant :

(En milliers d'euros)	31 août 2021	31 août 2022
Cautions données	19.216	30.120
Cautions reçues	3.608	312